

L'affaire Montmorency

Henri II, dernier duc de Montmorency, né le 30 avril 1595, était issu d'une famille illustre de France. Il était fils et petit-fils de deux connétables¹ et beau-frère du prince de Condé². Très jeune, il était nommé gouverneur du Languedoc³ où il tenait une cour presque royale, entouré de gentilshommes et d'artistes renommés. Tout un cercle de poètes était à son service, parmi lesquels les plus connus sont Mairet, Théophile de Viau et Maynard.

Louis XIII le fit amiral en 1612, à l'âge de dix-sept ans et chevalier de Saint Esprit en 1619. Ses bravoures guerrières lui assurèrent la reconnaissance de son roi. En 1629 et 1630 il emmena le duc dans le Piémont, comme lieutenant général de ses armées. Ce fut dans cette campagne que Montmorency livra le combat de Veillane. Sa victoire lui assura le bâton de maréchal de France. Louis XIII écrivit ainsi à ce vainqueur de 35 ans: *«Je me sens obligé envers vous autant qu'un roi peut être.»* Il ne se doutait guère que ce serviteur fidèle s'armerait bientôt contre lui. Pourtant certains signes de son mécontentement se manifestaient déjà à cette époque. On disait que ce brave gentilhomme se jugeait mal payé de ses éclatants services guerriers.

Quelqu'un dans le royaume était particulièrement attentif aux moindres signes du mécontentement nobiliaire: c'était Gaston d'Orléans, frère unique du roi, premier dans l'ordre de succession au trône. Par son ambition et sa vanité, il représentait une menace permanente pour son frère. Il se laissait facilement manipuler et croyait faire un excellent roi de France au cas où Louis XIII disparaîtrait. Il était à l'arrière-plan de plusieurs complots menés contre le roi et Richelieu. Tout le monde le savait, mais en tant qu'héritier présomptif de la couronne, il jouissait d'une totale impunité.

Contre les entreprises de déstabilisation du pouvoir royal, Richelieu était toujours en alerte. Il envoyait ses correspondants partout dans le royaume, où il soupçonnait le danger. Ses agents étaient toujours bien renseignés. Au printemps 1632, le Cardinal était déjà informé de la nouvelle entreprise de Gaston d'Orléans, soutenu cette fois-ci par le duc de Montmorency. La nouvelle de leur alliance ne le surprenait pas. Depuis un certain temps, il connaissait les hésitations du duc et n'ignorait pas que le gouverneur du Languedoc songeait à se joindre à Monsieur. L'occasion se présenta au printemps 1632 où Gaston d'Orléans, toujours à la recherche de nouvelles complicités parmi les grands seigneurs, s'adressa à lui. Il invita le duc à se joindre à sa nouvelle entreprise, dont il espérait l'ébranlement du régime.

Quant à Montmorency, il était poussé de plusieurs côtés à accepter cette proposition d'alliance. Hors ses aspirations personnelles, il était fort influencé par son épouse, Marie-Félice des Ursins. Par son origine italienne, la duchesse était liée à la Reine-Mère. Un confident de Marie de Médicis, le florentin Alphonse d'Elbène, évêque d'Albi, contribua aussi efficacement à pousser le duc à la rébellion. Il conseilla à Montmorency de prendre la défense d'une province

¹ Anne de Montmorency (1493-1614) et Henri I^{er}, duc de Montmorency (1544-1614).

² Par sa sœur, Charlotte-Marguerite de Montmorency, née en 1594.

³ Ce fut le roi Henri IV qui lui assura la continuité du gouvernement de cette province qu'avait le connétable son père.

opprimée par le pouvoir central en profitant de la puissance qu'il avait et en même temps de faire sortir la Reine-Mère de son exil. Il lui suggéra que ce geste lui assurerait la reconnaissance du Roi. Apparemment le gouverneur du Languedoc ne put résister à ces diverses pressions. Il se flatta de jouer le rôle de médiateur entre le roi et sa famille. Il avait devant ses yeux l'exemple du duc d'Épernon qui a su tirer la Reine-Mère de son exil de Blois et la reconcilier avec son fils. Il attendait de ce geste l'épée de connétable longtemps désirée et considérée presque héréditaire dans sa famille. Il donna sa parole et sa signature et promit de soulever sa province. Son épouse le supplia alors de renoncer à ce dangereux projet qu'elle soutenait jusqu'alors, mais il était trop tard, le duc était déjà trop engagé pour reculer.

Il semble que Richelieu voulut le sauver au dernier moment. Il a même engagé des amis communs à démontrer au duc l'inutilité de ses efforts et l'impossibilité du succès. Il se souvenait peut-être de la bonne volonté que le duc témoigna envers lui en 1630, à Lyon, lorsque la mort de Louis XIII malade paraissait certaine et la disgrâce de Richelieu inévitable⁴. Le Cardinal n'a pas oublié que Montmorency lui avait offert un asile dans son gouvernement et, dès lors, il le protégea ouvertement. Ensuite, il commença peu à peu à envier les privilèges dont jouissait le duc. Il saisit toutes les occasions pour diminuer la puissance de Montmorency.

En 1629, un édit royal décida de l'introduction du système des élections dans les provinces. Dans chacun des vingt-deux diocèses de la province, le roi créa un bureau, dont les officiers, les Élus furent autorisés à répartir les tailles entre les communautés et les villes au mépris des vieilles coutumes de la province. Cela revint à vider de son contenu l'autonomie des provinces en matière fiscale. Le Parlement de Toulouse, comme les autres États, refusa d'enregistrer l'édit. Le conflit était dès lors engagé entre le gouvernement et la Province. Ce mouvement féodal fut relié à l'entreprise de Gaston d'Orléans qui saisit l'occasion pour profiter de cette manifestation du mécontentement nobiliaire.

L'opération militaire commença le 18 mai 1632, le jour où Monsieur quitta Bruxelles pour rejoindre ses troupes à Trèves. Ils sont entrés en France le 12 juin 1632. Le lendemain Gaston d'Orléans a lancé une diatribe enflammée *«contre Jean-Armand, cardinal de Richelieu, perturbateur du repos public, ennemi du roi et de la maison royale, dissipateur de l'état, usurpateur de toutes les meilleures places du royaume, tyran d'un grand nombre de personnes qu'il a opprimées et généralement de tout le peuple qu'il a accablé.»*⁵

Dès le début de son expédition, Gaston d'Orléans rencontra de graves obstacles. Il avait compté sur le secours du duc de Lorraine et sur celui de l'Espagne, mais ils firent défaut. Il ne pouvait davantage attendre, comme il l'avait espéré, celui des protestants alors affaiblis. De même, les cités les plus importantes lui refusèrent leur appui. C'était au milieu de l'indifférence ou de l'hostilité qu'il promenait ses troupes indécises. Bien plus, à Dijon il fut accueilli par des coups de canon. C'est là qu'un envoyé de Montmorency le rejoignit: le duc n'ayant pas terminé ses préparatifs lui demanda de ralentir sa marche et de séjourner le plus longtemps possible en Auvergne. Malgré toutes les déconvenues, Gaston d'Orléans ne perdit pas courage. Pendant son

⁴ En 1630 à Lyon, Louis XIII craignait de laisser en mourant la cardinal en butte à la vengeance de la reine sa mère, de ses courtisans et de son frère Gaston. Il a donc demandé à Montmorency sa parole d'honneur qu'il protégerait Richelieu si la nécessité se présentait.

⁵ Cité par G. Dethan, , *Gaston d'Orléans conspirateur et prince charmant*. Paris, Fayard, 1959, p. 110.

attente forcée, il envoya des lettres pressantes aux nobles du royaume, les appelant à se révolter avec lui. A en croire les espions de Richelieu, 300 gentilshommes environ se joignirent à sa troupe.

Le 22 juillet, il entra dans le gouvernement du Languedoc et le 30 il joignit les troupes de Montmorency à Lunel.

Depuis le début de l'expédition, les troupes de Monsieur furent poursuivies par deux maréchaux, envoyés de Richelieu: La Force et Schoemberg. Après les événements de Lunel, La Force écrivit au Cardinal: «*J'ai été merveilleusement ébahi... Je ne faisais aucun état des troupes de Monsieur, aucun ne s'en mêlant; mais, ayant un gouverneur de province à sa dévotion, je ne puis m'avancer qu'à la faveur des places dont je suis assuré.*»⁶ De même, Shoemberg exprima son regret de la tournure que prenaient les choses, dans une lettre adressée au Cardinal: «*Je suis dans les plus grandes inquiétudes du monde sur cette nouvelle infidélité de M. de Montmorency, et parce que M. de La Force disoit n'oser s'engager dans le Languedoc avec sa petite armée...*»⁷

Richelieu lui-même fut inquiet et fort embarrassé de la situation. Il rencontra à Paris la princesse de Guéménée, ancienne maîtresse de Montmorency. Elle prit la défense du duc en disant au Cardinal: «*Monsieur, vous allez en Languedoc, souvenez-vous des grandes marques d'affection que vous avez reçues, il n'y a pas longtemps, du duc de Montmorency: vous ne sauriez les oublier sans ingratitude. – Madame, avait répondu Richelieu, ce n'est pas moi qui ai rompu le premier.*»⁸

Pour beaucoup, l'entreprise des révoltés sembla une folie. Bien que les premiers succès leur assurassent la majeure partie du Languedoc et l'appui des nobles, la nouvelle de l'arrivée des troupes royales diminua considérablement l'enthousiasme des rebelles. Le roi est venu les châtier en personne.

Le 23 août, Louis XIII arriva à Cosne et déclara le duc de Montmorency criminel de lèse-majesté et déchu de tous ses honneurs, grades et dignités, et l'ordre fut donné au parlement de Toulouse de lui intenter un procès. Tous ses biens lui furent confisqués et il fut cité devant le parlement de Toulouse. Richelieu, résolu à nuire à Montmorency, fit tout pour exaspérer la colère de Louis XIII. Il lui rappela les fautes et les crimes de la maison de Montmorency: celles de l'aïeul Anne de Montmorency sous Henri II et celles du père rebelle sous Henri III. Il suggéra au roi que le petit-fils ne faisait que continuer les crimes de ses devanciers.

Le duc de Montmorency fut fait prisonnier le 1^{er} septembre, par les troupes de Schoemberg, près de Castelnaudary. Le combat dura à peine une demi-heure. Le duc se lança parmi les soldats royaux qui l'entourèrent bientôt. La bataille fut vite terminée et les armées opposées se séparèrent. Le bilan fut désastreux pour les conjurés: Montmorency captif, beaucoup de morts et de blessés. Gaston d'Orléans, resté sain et sauf, se réfugia à Béziers, Schoemberg entra à Castelnaudary avec ses troupes.

⁶ Cité par Hanoteaux – La Force, *Histoire du Cardinal de Richelieu*. Paris, Plon, t. III, pp. 371-372

⁷ Dépêche de Schomberg, du 28 juillet 1632, écrit de Moulins; Archives des Affaires Étrangères, France, 1632 huit premiers mois, t. 54, f. 384. Cité par D.-L.-M. Avenel, *Lettres du Cardinal de Richelieu*. t. IV, p. 335, note.

⁸ Griffet, Père, *Histoire du règne de Louis XIII*. t. II, p. 294, cité par Hanotaux – La Force, ouvrage cité.

Monsieur se résolut à négocier. Il ne tarda pas à envoyer ses messagers plaider auprès du roi la cause de son allié. Il tenta d'abord de poser ses conditions. Il exigea que Montmorency fût remis en liberté et rétabli dans ses biens. Et cela ne fut pas tout: il voulait la même grâce pour la Reine-Mère, Marie de Médicis. Il lui fallait à lui-même encore un million et il tint à ce que le roi arrêtât immédiatement la marche de ses troupes. Bien sûr toutes ses revendications semblaient ridicules au roi et au Cardinal. Comme Monsieur voulut à tout prix sauver la vie de Montmorency, il fut prêt à renoncer à toutes ses propositions pourvu que le duc eût la vie sauve. Il s'avoua seul responsable des événements. Les négociations officielles s'engagèrent à Béziers en présence des secrétaires d'État Bullion et des Fossés. Le 29 septembre, un traité fut conclu, selon lequel le roi pardonna aux serviteurs de Monsieur, à l'exception du duc de Montmorency. Monsieur dut promettre de vivre dès lors en bon frère et sujet, renonçant à toutes les intelligences qu'il entretenait avec la Reine-Mère et avec ses alliés à l'étranger (Lorraine, Espagne). La signature de ce traité par Monsieur signifiait l'abandon de Montmorency. Toutes les interventions en faveur de duc furent inutiles, le roi prétendit décider seul du sort du rebelle.

Pourtant des personnes illustres vinrent nombreuses implorer l'indulgence du roi depuis l'arrestation du duc jusqu'au jour de son supplice: le prince et la princesse de Condé, le vieux duc d'Épernon, Charlotte de Montmorency, le duc de Savoie, ainsi que le Saint-Père. La reine Anne d'Autriche elle-même suppliée par son entourage, prétendit intervenir en faveur du condamné, mais elle fut détournée de son dessein par Richelieu⁹.

Ce fut en vain que toute la cour, les princes, les grands du royaume se jetèrent à ses pieds pour implorer la grâce pour le coupable, personne ne put ébranler la ferme résolution du roi. Il était clair qu'il voulait punir le duc révolté, pour faire une justice exemplaire. Toutefois, il jugea utile d'éloigner le plus vite possible Montmorency de Castelnaudary où la population l'adora et il était à craindre qu'ils essayeraient de le délivrer de sa captivité. Schoemberg fut chargé d'amener son prisonnier à Lectoure. Cette ville était défendue d'une triple muraille et possédait un château bâti sur le roc: lieu idéal pour un prisonnier aussi important que le duc. Montmorency y demeura enfermé jusqu'au 25 octobre, jour où il fut conduit à Toulouse. Il savait que le roi, arrivé à Toulouse le 22 octobre, donna commission au Parlement de le juger; mais il décida de ne pas se défendre. Dans son interrogatoire il montra le plus noble et le plus touchant repentir. Ne doutant point de sa condamnation, il a même adressé une demande au roi dans laquelle il le sollicita de désigner le jour de son supplice pour le 30 octobre. Cette fois-ci, le roi donna son consentement.

Le 29 octobre, le duc demanda la permission à Louis XIII de disposer de trois choses de son bien confisqué: deux salons et un petit cabinet. Le roi les lui accorda. Montmorency donna en présent l'un des salons à Richelieu, l'autre à Madame la Princesse et le cabinet à Mademoiselle de Bourbon. Ce geste envers Richelieu, dont la passion de collectionneur fut notoire, témoigne du repentir et du dévouement absolu du révolté. Le duc fut résolu à mourir, il n'a pas essayé une seule fois d'obtenir la grâce, il est donc peu probable qu'il ait espéré de ce geste la bonne

⁹ Plusieurs historiens racontent qu'après la bataille de Castelnaudary, on trouva au poignet de Montmorency, un bracelet avec le portrait d'Anne d'Autriche et que ce fut un des motifs de l'inflexibilité du roi qui n'ignorait pas ce fait.

tournure de son destin. Le don comportait un tableau de Carrache, *Saint Sébastien mourant*, une statue de *Didon*¹⁰ faite par Cochet et les *Deux Captifs* de Michel-Ange.

L'acte de donation signé, le duc passa le jour et la nuit à se préparer à la mort. Il eut à côté de lui le père Arnoux. Ce jésuite est resté avec le condamné jusqu'au moment de sa mort. Ce ne fut que le 30 octobre, dans la matinée, que les juges prononcèrent la sentence de sa condamnation: le même jour il aura la tête tranchée sur la place du Salin. Après la condamnation, de nouveaux efforts furent faits de toute part auprès du roi. Les fidèles de Montmorency ne se résignèrent toujours pas à cette triste fin de leur maître. Ils venaient sans cesse implorer l'indulgence de Louis XIII qui resta à Toulouse pour attendre le supplice du duc. La douleur publique se manifestait partout dans la ville. Mais le roi resta intransigeant malgré l'opinion générale de ses sujets qui furent tous infiniment attachés à la personne du condamné. Il s'expliqua ainsi aux suppliants: «*Non; il n'y a point de grâce, il faut qu'il meure. On ne doit pas être fâché de voir mourir un homme qui l'a si bien mérité. On doit seulement le plaindre de ce qu'il est tombé par sa faute dans un si grand malheur.*»¹¹ La seule grâce qu'il accorda au condamné ce fut d'être exécuté dans l'enceinte de l'hôtel de ville.

Dans l'intérêt de l'État, le dernier duc de Montmorency fut exécuté le jour même, dans la cour de l'hôtel de ville de Toulouse. Avec lui finit la branche cadette de cette maison illustre et la première branche ducale des Montmorency. Comme il n'avait pas d'enfants, tous ses biens restèrent à sa sœur. Son corps fut embaumé et emporté à l'église de Saint-Sernin. Son cœur fut déposé dans l'église de la maison professe des Jésuites. En 1645, sa veuve fit transférer le corps à Moulins, et lui fit élever un magnifique tombeau de marbre.¹²

ANIKO KALMÁR

Budapest

¹⁰ Cette statue fut l'objet d'une curieuse entreprise poétique réalisée une année après, en 1633. À la manière d'un tournoi poétique, une série de poèmes furent composés sur la statue et publiés dans un recueil collectif adressé à Richelieu et s'intitulant *Les Nouvelles Muses*.

¹¹ Père Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*. t. II, p. 359.

¹² A. de Montaiglon, «Le tombeau du duc de Montmorency à Moulins.», in *Revue universelle des arts*, 1858, t. VIII, pp. 30-44